

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS
17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers

en exercice 11

présents 10

procuration 00

votants 10

L'an deux mil vingt cinq

le onze juin

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie, sous la Présidence de M. COMBEAU Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/06/2025

Présents : MM. COMBEAU, WAN MEENEN, PENICAUT, TORCHUT,
BRUN, BOUTINET, LEGALLAIS, Mmes COUSSOT, FURAUD, BRANDT

Absente excusée : Mme DESRENTES

Secrétaire : Mme COUSSOT Chantal

2025/20 OBJET : DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT –
ACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) aux communes est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique.

Chaque année, dans le cadre de la répartition de la DGF, il est nécessaire de communiquer à la Préfecture la longueur de la voirie classée dans le domaine public communal.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les derniers aménagements de voirie réalisés modifiant le linéaire de voirie communale ;

Considérant la nécessité d'actualiser le recensement de la donnée voirie par la prise en compte de 120 ml correspondant à la voirie du lotissement « Rue de la Loitrie ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Actualise et approuve le linéaire de la voirie communale à un ajout de **120 mètres linéaires**.
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches en découlant.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance
Chantal COUSSOT

Pour copie conforme,
Le Maire,
Bernard COMBEAU